

Image not found or type unknown



Devis dentaire delais de retractation

Par **zira**, le **27/09/2010** à **18:39**

Bonjour,

Je viens de signer un devis pour soins dentaires intitule "devis de prothese". Il presente des frais importants rembourses ni par la securite sociale ni par ma mutuelle ; je souhaiterais donc savoir si ce devis a valeur d'engagement ou si je dispose d'un droit de retractation. Je precise qu'aucun traitement n'a ete engage pour le moment. En vous remerciant.